

COMMUNE DE LONAY



Conseil communal
Le bureau

Extrait de procès-verbal
de la séance ordinaire du Conseil communal
du 25 JUIN 2024

Présidence : Monsieur Grégoire GALLAND

Conseillers présents pour les votes : 35 + 1 (Président)

Le Conseil Communal informe :

1. Qu'en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP)
2. Après avoir entendu le rapport des Commissions chargées d'étudier les préavis
3. Considérant que les objets ont été portés à l'ordre du jour

Décide :

- D'accepter le préavis n° 09/2024 : Rapport de la Commission de Gestion exercice 2023

Vote pour le préavis :

Oui : 35 voix Non : 0 Abstention : 0

- D'accepter le préavis n° 06/2024 : Comptes 2023

Vote pour le préavis :

Oui : 35 voix Non : 0 Abstention : 0

- D'accepter le préavis n° 8/2024 : Demande de crédit de CHF 211'200.- TTC pour un système de Gestion Electronique des Documents comprenant la gestion des archives physiques, des données informatiques et la numérisation des permis de construire.

Vote pour le préavis :

Oui : 35 voix Non : 0 Abstention : 0

- D'accepter le préavis n° 07/2024 : Modification des statuts du SDIS Morget

Vote pour le préavis :

Oui : 30 voix Non : 0 Abstentions : 5

Election du Bureau et de la Commission des Finances (COFIN) pour les douze prochains mois :
Tous ces Membres ont été élus tacitement :

Présidence : Monsieur Grégoire GALLAND

Vice-Présidence : Madame Magali CHIOVENDA

Scrutatrices : Mesdames Mégane JERMINI et Laurie LEUBA

Scrutatrices adjointes : Mesdames Alessandra DUCRET et Sandra MULLER

Cofin : Mesdames Anne France BISHOFF, Fabienne DELAPIERRE, Samantha HERRMANN,
Patricia KLEMKE MOSER, Sonia MATHEY et Messieurs Paul COENDET et Steve GASSER.

Les électeurs peuvent formuler une demande de référendum dans les 10 jours, demande qui doit être signée par un cinquième au moins des électeurs.

Le Président
Grégoire GALLAND



Le Secrétaire
Georges DURAND

